

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU COMITÉ GÉNÉRAL DE JUMELAGE. DÉCISION

Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer
Mme Vaccaro à Mme Branas
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à Mme Picard

Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU COMITÉ GÉNÉRAL DE JUMELAGE. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Le Comité général de Jumelage a pour vocation de faire vivre les relations entre la commune de Saint-Médard-en-Jalles et les 3 villes jumelées : Almansa en Espagne, Sabaudia en Italie et Merzig en Allemagne.

Monsieur le Maire doit désigner en début de mandat trois (3) conseillers municipaux chargés de représenter la commune au Conseil d'Administration du Comité général.

Il est donc proposé les représentants suivants :

- Madame Karine Guérin, Adjointe au Maire
- Madame Cécile Marenzoni, Adjointe au Maire
- Monsieur François Grémy, Conseiller municipal délégué.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Adopte les désignations pré-citées.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 18 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_069
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU COMITÉ GÉNÉRAL DE JUMELAGE. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_069-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_069-DE-1-1_0.xml	text/xml	973
Nom original :		
DG20_069.pdf	application/pdf	436913
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_069-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	436913

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h29min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h29min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h29min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h29min37s	Reçu par le MI le 2020-07-21